

TROISIÈME PARTIE:

Conclusions et recommandations

3.1. Conclusions

Les expériences des deux dernières décennies ont montré combien il est difficile, voire impossible dans un pays, de réaliser des progrès dans le développement rural, si tous les acteurs nationaux concernés, publics et privés, ne sont pas pleinement associés au choix et à la mise en œuvre des politiques et des actions, et s'ils ne disposent pas du cadre et des conditions permettant à chacun de jouer efficacement, dans un esprit de partenariat et de collaboration avec les autres, le rôle qui lui a été défini, compte tenu des nouvelles orientations économiques.

Les acteurs du développement, en particulier ceux du secteur rural, qui sont au premier plan les producteurs et leurs organisations professionnelles et les institutions publiques concernées, ne disposent pas aujourd'hui des capacités et des conditions exigées pour contribuer au progrès du développement rural. En effet, aucune des restructurations préparées avec l'appui de projets, n'a été mise en œuvre comme il était prévu et les résultats obtenus sont loin des objectifs fixés.

La conséquence en est que les institutions publiques n'ont connu que très peu de changements et les organisations de producteurs, malgré quelques améliorations, sont loin d'avoir bénéficié du renforcement attendu. Aujourd'hui plus que par le passé, ils nécessitent tous d'importantes transformations pour les adapter, les renforcer et les rendre capables de jouer efficacement leurs rôles respectifs, dans un environnement qui a besoin d'être rendu plus favorable à l'initiative et à la collaboration entre acteurs.

La situation qui prévaut aujourd'hui, caractérisée par des institutions publiques inadaptées et peu performantes et d'organisations de producteurs peu autonomes, insuffisamment structurées et de faibles capacités, constitue un frein majeur au développement rural et ses effets seraient plus préjudiciables si les transformations institutionnelles nécessaires ne sont pas rapidement mises en œuvre. C'est dire que les restructurations préparées avec l'appui de SDA, et adoptées par les autorités des pays concernés, sont aujourd'hui plus indispensables que par le passé et leur réalisation, une fois actualisées et entourées des conditions préalables de succès, ne devrait pas attendre plus. Le succès de cette réalisation dépend d'une série de mesures à prendre par les pays concernés et les partenaires financiers extérieurs chargés de les aider et du suivi de certaines recommandations tirées des expériences réelles menées jusqu'ici sur ce sujet.

3.2. Recommandations

Les principales recommandations à retenir pour le succès de la restructuration des institutions publiques de développement rural et le renforcement des organisations de producteurs, peuvent se résumer dans ce qui suit.

- (1) Veiller à ce que les actions à préparer, obéissent aux principes mentionnés précédemment, notamment de décentralisation, de participation des producteurs à travers leurs organisations renforcées et autonomes et d'efficacité et qu'elles ne se limitent pas à des Ministères ou administrations publiques, mais qu'elles englobent en même temps et de façon cohérente entre elles, les institutions publiques et les organisations de producteurs, en prenant en compte tout ce qui appelle des changements dans leur environnement législatif et économique.
- (2) Confier la responsabilité de l'exécution des programmes préparés à une structure autonome, par rapport aux institutions à restructurer pour être impartiale, et dotée des pouvoirs, des moyens et des appuis lui permettant d'assurer la mise en œuvre jusqu'à

la réalisation des objectifs fixés, sans céder aux influences tendant à bloquer ou à ralentir le processus prévu ou à le dévier de sa trajectoire.

- (3) S'assurer avant toute action, auprès des institutions financières internationales et des autres partenaires extérieurs, de disposer des moyens financiers nécessaires à la réalisation complète des programmes prévus et destinés en particulier à supporter les dépenses:
- d'exécution technique des opérations de restructuration (études, enquêtes, évaluations, etc.),
 - d'équipement, de formation et d'assistance technique des services restructurés,
 - de soutien au transfert d'activités aux acteurs privés et aux organisations de producteurs, essentiellement sous forme de crédits assortis de facilités,
 - de reconversion du personnel devant quitter les institutions publiques et comprenant les indemnités de départ et les aides et crédits pour la création d'activités dans le secteur privé,
 - de préparation et de mise en œuvre de programmes de renforcement des organisations de producteurs existantes et à mettre en place comme les chambres d'agriculture.
- (4) Veiller à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement des actions de transformation et de renforcement institutionnel, pour permettre aux institutions restructurées et aux organisations renforcées d'agir avec l'efficacité voulue. Il s'agit principalement de:
- la réforme de la législation des organisations de producteurs dans un but de diversification, d'autonomie réelle et de simplification des procédures.
 - la mise en place d'un système de crédit capable de mobiliser l'épargne en faveur de l'investissement rural, géré par les producteurs et adapté à la diversité de leurs situations.
 - la restructuration et la décentralisation de la recherche pour la mettre au contact direct des producteurs et permettre leur participation à la définition des priorités et à l'évaluation des résultats.
 - La réforme de l'enseignement et de la formation agricoles qui doivent adapter leurs programmes et leurs méthodes aux besoins de tous les acteurs du développement rural, y compris des producteurs et des acteurs privés et non plus seulement de la fonction publique.
 - La généralisation de la restructuration à l'ensemble de l'administration publique avec une refonte des critères et règles d'élaboration et d'exécution des budgets et une plus grande part à accorder aux moyens de travail pour les agents de terrain.
 - La réforme de la fonction publique, qui devrait tenir compte des exigences des activités de terrain pour être plus motivante pour les agents travaillant en zone rurale, et offrir plus de possibilités d'actualisation et d'amélioration des compétences et de promotion basée sur le mérite.

Restructuration et renforcement des capacités des institutions de développement rural

La série Institutions pour le développement rural rassemble divers documents (Note conceptuelle, Directives, Etude de cas, Document de travail) visant à appuyer les efforts des pays et de leurs partenaires au développement en matière d'amélioration des institutions publiques ou privées, centrales ou décentralisées. Les nouvelles orientations de politique économique suivies dans les pays en développement se sont traduites à partir des années 80 par l'application de sévères programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales dans le but d'assainir les finances publiques, d'instaurer une économie plus libérale obéissant aux règles du marché, de réduire sensiblement le rôle économique de l'Etat, de promouvoir l'initiative privée et donner plus de responsabilités aux acteurs de la société civile. Ces nouvelles orientations ont conduit à la nécessité de restructurer les institutions publiques jugées inadaptées, inefficaces et coûteuses afin de les rendre plus compatibles avec les exigences du marché, de réduire leurs coûts de fonctionnement et d'améliorer leurs performances en les cantonnant dans leurs nouveaux rôles.

Confrontés à cette nouvelle exigence de restructuration institutionnelle, les pays en développement ont été dès le début des années 90, de plus en plus nombreux à demander l'assistance de la FAO dans ce domaine qui leur était encore insuffisamment connu. Pour répondre à leurs requêtes d'assistance technique, diversifiées et de plus en plus nombreuses, adressées à la FAO, la Division du développement rural de la FAO a développé un programme d'activités normatives et opérationnelles important.

Il serait utile de procéder à une analyse des expériences et des progrès réalisés au niveau de la restructuration, d'en évaluer les impacts sur le développement et d'identifier les problèmes rencontrés durant leur mise en œuvre. Les conclusions d'une telle analyse serviraient de base à l'élaboration de nouveaux programmes visant à corriger les erreurs constatées et à compléter les actions menées jusqu'ici, à l'abri des causes de blocage et des déviations, jusqu'à atteindre les objectifs de restructuration, c'est-à-dire disposer d'institutions capables de dynamiser le développement rural et appuyer les efforts des producteurs au niveau souhaité. En attendant qu'une telle tâche soit réalisée, on a jugé utile dans ce rapport, à partir des informations disponibles, de tirer certaines conclusions sur les restructurations effectuées ou en cours et de formuler quelques recommandations utiles, pour aider à corriger et à parachever les actions entamées jusqu'ici et aboutir à des institutions adaptées et capables de contribuer efficacement et durablement aux efforts de développement.

